

neret, Grisalle ; et le savant professeur de la Faculté de Paris, ajoute : " Mais c'est particulièrement dans la glycosurie (diabète) que l'usage des vins de Bourgogne et de Bordeaux est recommandable pour ranimer les forces et combler en partie le déficit déterminé par la suppression des féculents. Et plus loin : " Pour les malades qui sont habitués à son usage, le bourgogne de bons crus de cinq à dix ans est préférable à tout."

M. Fonsagrives, dans une étude sur les vins de France, trouve aussi que le bourgogne est un vin autrement stimulant et chaud que le bordeaux. C'est chez lui qu'on rencontre cette heureuse pondération de l'alcool et des acides, et les convalescents à digestion paresseuse s'en accommodent bien mieux que des meilleurs crus du Bordelais."

Déjà Hippocrate reconnaissait les propriétés thérapeutiques du vin et disait dans son *Traité des affections* : " Le vin est chose merveilleusement appropriée à l'homme, si, en santé comme en maladie, on l'administre avec à propos et juste mesure, suivant la constitution individuelle."

Il est cependant une catégorie de malades auxquels nombre de médecins ne permettent le vin qu'en très faible quantité, ou du moins pour lesquels ils se croient obligés d'interdire les vins de certains crus : ce sont les gouteux.

Pourquoi interdire le vin d'une façon générale à des gouteux ? La goutte est une maladie fort complexe et par son origine et par son évolution et par les traces qu'elle laisse dans l'organisme. C'est une maladie de nutrition dans laquelle des matériaux nuisibles ne sont pas éliminés et produisent une intoxication, soit : Mais le vin, quel qu'il soit, apporte une bien faible quantité de ces matériaux.

Chez quelques gouteux même, la goutte ou les accès de goutte entraînent un état de faiblesse et d'anémie qu'il faut combattre par un régime tonique et reconstituant, et bien souvent dans le vin on retrouvera ces principes toniques et reconstituants.

La goutte est proche parente du diabète. Est-ce que nous ne voyons pas Bouchardat nous recommander le vin dans le diabète ?

Le docteur E. Monin nous dit que " la goutte est inconnue dans le Jura qui ne manque pourtant ni de gros mangeurs ni de grands buveurs : c'est que les vins du Jura [les vins ordinaires bien entendu] comme les vins de la Moselle et

du Rhin, sont légers, acides, peu alcooliques et riches en principes diurétiques et désassimilateurs qui chassent loin de l'économie les matériaux nuisibles qui tendraient à s'y accumuler."

De son côté, le professeur Bouchardat confirme cette manière de voir pour les vins du Jura et ajoute : " Le vin blanc acide, fourni par le cépage le *melon* cultivé sur plusieurs de nos coteaux de la basse Bourgogne, étendu encore de trois fois son volume d'eau ou mieux d'eau de Vals, source Saint Jean, est, après la tempérance et l'exercice, le préservatif et le remède le plus efficace de la goutte et de la gravelle urique."

Certains vins ne sont donc pas contre-indiqués, mais au contraire indiqués dans la goutte.

Voyons maintenant ce qu'il faut penser de l'interdiction qui pèse sur les autres. Et d'abord, d'où vient ce préjugé qui met en interdit le bourgogne pour les gouteux ?

Au siècle de Louis XIV et après, il y eut des concours ouverts principalement à l'Académie de Dijon pour trancher les différents soulevés entre les partisans du bourgogne et du médoc. La question commerciale primait alors la discussion. Tout le monde prenait part au concours, non seulement les hygiénistes et les médecins, mais aussi les hommes de science et de tous ordres, les écrivains et les poètes, et souvent ces derniers remportèrent les prix.

Point n'est besoin de dire que les arguments scientifiques pour ou contre étaient relégués au dernier plan. La forme des épreuves du concours primait le fond et les palmes étaient plus souvent la récompense du brillant de la description de son exactitude.

Les partisans du bourgogne *chaud et généreux* furent souvent vainqueurs, et la légende du bourgogne *aliment plus que parfait* était fondée.

De là à l'interdire dans les maladies comme la goutte, qu'on doit traiter par un régime spécial, il n'y avait qu'un pas.

Plus tard vint la doctrine de Broussais qui régna en despote sur toute la médecine. On mit tout le monde à l'eau, on saignait tous les malades à blanc, et naturellement le feu du bourgogne était impitoyablement proscrit.

D'un autre côté, l'étude de la goutte, au début, fut fort négligée en France, où il y a relativement peu de gouteux, tandis que, en Angleterre, tous les médecins d'outre-

Manche, vivant au milieu de gouteux, gouteux eux-mêmes, se livraient sur la maladie à des dissertations sans fin. Buveurs de mauvaises bières, ennemis traditionnels de la France, et comme " ils n'en ont pas en Angleterre," ils accusèrent le vin de France, et s'escrimèrent à démontrer que c'était de ce " pelé, de ce galeux," que venait tout le mal. Ce qui n'empêche qu'aujourd'hui, un homme d'Etat comme M. Gladstone propose la suppression des droits d'entrée sur les vins de table pour chercher à diminuer la consommation de l'alcool.

Aussi un médecin Anglais, Scudamore, a même écrit qu' " au fond de chaque verre de Bourgogne était un accès de goutte."

Les médecins français acceptèrent alors le bagage scientifique anglais de la goutte, et prirent, les yeux fermés, tout ce qu'il renfermait. Aujourd'hui, on en revient. En tous cas, il serait fort difficile d'expliquer pourquoi le bourgogne jouirait, par-dessus toutes les autres vins, du triste privilège de réveiller les colères de dame Podagre.

Ce ne sont pas les raisons d'ordre chimique qui donnent le moindre éclaircissement à cet égard, car souvent il y a plus de différence entre deux crus de de la Côte-d'Or, par exemple, qu'entre un cru de cette même Côte-d'Or, et un cru de Médoc ou du Rousillon, au point de vue chimique bien entendu.

Ce n'est pas davantage l'expérience ; je connais beaucoup de négociants bourguignons, obligés, par devoir professionnel de consommer largement de leurs produits, eh bien il n'y a pas plus de gouteux parmi eux que parmi les négociants en vins que parmi les autres classes de la société.

On ne saurait trop le répéter, la goutte est moins fréquente (tous les auteurs sont unanimes à le constater) dans les pays vinicoles que dans les autres pays, et le rôle du vin dans l'étiologie de la goutte est nul. Et cela aussi bien pour le vin de Bourgogne que pour les autres vins.

La conclusion de tout ce qui précède est la suivante : Buvez du vin de Bourgogne, ou du vin de Bordeaux, ou du vin du Jura ; buvez-en raisonnablement, ne consultant que *votre goût*, et méditez ce proverbe qui est toujours vrai si vous avez des prédispositions à la goutte : " Buvez du vin, vous prenez la goutte ; n'en buvez pas, la goutte vous prend."—Dr LÉON LEBICHE.